



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

Module de réception des soumissions  
de l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de  
marchés

**Courriel de soumission:**  
[pc.soumissions@pc.gc.ca](mailto:pc.soumissions@pc.gc.ca)  
[bidseast.pc@canada.ca](mailto:bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 25 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**INVITATION TO TENDER  
APPEL D'OFFRES**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

**Issuing Office - Bureau de distribution**

**Agence Parcs Canada  
Service national de passation de  
marchés, Québec (Québec)**

<b>Title-Sujet</b> Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du Canal-de-Chambly, QC.		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P201-20-0035/A		<b>Date:</b> 9 septembre, 2020
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b> PW-20-00925808		<b>Client Ref. No. – No. de réf du client.</b> CCHM-896
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
<b>at – à</b> 14h00	<b>on – le</b> 7 octobre, 2020	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> EDT – HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Sébastien Thiboutot      sebastien.thiboutot@canada.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (418) 575-2052		<b>Fax No. – No de FAX:</b>
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER  
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## INVITATION À SOUMISSIONNER

### AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

**LES OFFRES REÇUES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.**

**LES OFFRES REÇUES PAR TÉLÉCOPIEUR, EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.**

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est celle figurant à la page frontispice « Appel d'offres ». Les offres soumises par courrier électronique à une adresse électronique autre que l'adresse courriel désignée peuvent ne pas être acceptées.

**Aucune transmission des soumissions par télécopieur n'est acceptée.**

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 25 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier. Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

### DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements de dépôts directs, un transfert électronique de fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs qui obtiennent un contrat seront tenus d'enregistrer leurs informations de dépôt direct avec Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à:  
<http://www.depotdirect.gc.ca>

## TABLE DES MATIÈRES

### INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Conférence des soumissionnaires
IP04	Révision des soumissions
IP05	Résultats de l'appel d'offres
IP06	Fonds insuffisants
IP07	Période de validité des soumissions
IP08	Documents de construction
IP09	Exigences relatives à la sécurité
IP12	Sites Web

### R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2020-05-28)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18	Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P201-20-0035/A

Amd. No. - N° de la modif.  
000

Buyer - l'acheteur  
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
CCHM-896

File Name - Nom du dossier  
Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du  
Canal-de-Chambly, QC.

---

## **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

CS01 Exigences relatives à la sécurité  
CS02 Condition d'assurance

### **FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)**

SA01 Identification du projet  
SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire  
SA03 Offre  
SA04 Période de validité des soumissions  
SA05 Acceptation et contrat  
SA06 Durée des travaux  
SA07 Garantie de soumission  
SA08 Signature

### **APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS**

### **APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS**

### **ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE**

### **ANNEXE B – FORMULAIRE D'ATTESTATION**

## INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

### IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
  - a. Appel d'offres - Page 1;
  - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
  - c. Instructions générales – services de construction – exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2012-05-28)
  - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
  - e. Dessins et devis;
  - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
  - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. **Les offres reçues par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues par télécopieur, en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.**

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant :

5. Les offres reçues par courriel seront acceptées comme étant officielles et doivent être conforme aux exigences suivantes :

- a. Doivent être complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
- b. Doivent indiquer:
  - Numéro du projet
  - Numéro de l'invitation
  - Nom du soumissionnaire
  - Heure et la date de clôture
- c. Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
- d. Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres à l'adresse courriel

### IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel **sebastien.thiboutot@canada.ca**. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T, toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de

l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

### **IP03 CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Une conférence des soumissionnaires facultative se tiendra le 22 septembre, 2020 à 10 :00 AM heure locale via téléconférence.

Numéro sans-frais (Canada/US): 1-877-413-4791  
Conference ID: 7166387

Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions et on répondra aux questions qui seront posées. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une soumission assistent à la conférence ou y envoient un représentant.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante au courriel suivant [sebastien.thiboutot@canada.ca](mailto:sebastien.thiboutot@canada.ca) avant la conférence pour confirmer leur présence. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent voir abordées au plus tard le 21 septembre 2020.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

### **IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS**

Une offre peut être révisée par courrier électronique seulement conformément à IG10 de R2710T. L'adresse de courriel pour la révision est celle précisée sur la première page " Appel d'offres".

### **IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES**

1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres par courriel électronique à **sebastien.thiboutot@canada.ca** ou en appelant le numéro de téléphone (418) 575-2052

### **IP06 FONDS INSUFFISANTS**

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
  - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
    - (i) annuler l'appel d'offres;
    - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
    - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
  - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :

- (i) annuler l'appel d'offres;
  - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
  - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

#### **IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
  - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
  - b) annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

#### **IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION**

À l'attribution du contrat, **une copie électronique** des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

#### **IP09 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

1. Après l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la CS01 des Conditions supplémentaires.
2. Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des Conditions supplémentaires. **Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux.** Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenu responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité

## IP12 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL>

Achats et ventes

<https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes

<http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Formulaire de déclaration

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>

Accord Commerciaux

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux>

## DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:

- a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
- b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
- c. Dessins et devis;
- d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2019-11-28);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
	Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires	R2950D	(2015-02-25);
- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.

2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

## **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

### **CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE**

#### **1) Polices d'assurance**

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

#### **2) Période d'assurance**

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

#### **3) Preuve d'assurance**

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

#### **4) Indemnités d'assurance**

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

#### **5) Franchise**

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P201-20-0035/A

Amd. No. - N° de la modif.  
000

Buyer - l'acheteur  
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
CCHM-896

File Name - Nom du dossier  
Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du  
Canal-de-Chambly, QC.

---

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers –  
LHN du Canal-de-Chambly, QC.

### SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Télécopieur: \_\_\_\_\_ NEA \_\_\_\_\_

Adresse électronique: \_\_\_\_\_

### SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents  
de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

### SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

### SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et  
l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

### SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 17 mai, 2021.

### SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la  
garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la  
garantie de soumission.

### SA08 SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS**

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

**MONTANT FORFAITAIRE**

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

**TABLEAU DES PRIX UNITAIRES**

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ DE MESURE / MEASUREMENT UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE / ESTIMATED QUANTITY (QE / EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant tax (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) Excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 1 - RECONSTRUCTION COMPLÈTE DES OUVRAGES DE DRAINAGE - SECTEUR SIPHON 1 SCHEDULE 1 - COMPLETE RECONSTRUCTION OF DRAINAGE STRUCTURES - SYPHON 1 SECTOR</b>					
<b>1.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
1.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation, incluant contrôle des vibrations / General expenses, mobilization, demobilization, traffic maintenance, taking videos of the inventory and signaling, including vibration control	lot / lump sum	1		
1.1.2	Protection de l'environnement / Environmental Procedures	lot / lump sum	1		
1.1.3	Conditions hivernales / Winter conditions	lot / lump sum	1		
1.1.4	Soutènement des parois d'excavation et du bâtiment de service côté aval du siphon1 / Support of the excavation walls and the warehouse downstream side of the siphon1	lot / lump sum	1		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ DE MESURE / MEASUREMENT UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE / ESTIMATED QUANTITY (QE / EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) Excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
1.1.5	Fourniture et installation de pompes en nombre suffisant aux endroits requis / Sufficient supply and installation of pumps where required	lot / lump sum	1		
1.1.6	Déplacement et réinstallation des équipements et installation dans la zone des ateliers / Relocation and reinstallation of equipment and installation in the workshop area	lot / lump sum	1		
1.1.7	Protection archéologique inclut chemin d'accès en pierre de 300mm d'ép. avec membrane géotextile / Archaeological protection including a 300mm thick stone path. with geotextile membrane.	m <sup>2</sup>	3500		
1.1.8	Mesure de disposition des sols hors site incluant site d'entreposage, mise en pile temporaire, attente de 84 hr et disposition selon les critères du MELCC / Measure of disposal of off-site soils including storage site, temporary stacking, waiting 84 hr and disposal according to MELCC criteria	m <sup>3</sup>	2000		
<b>1.2 CONSTRUCTION</b>					
1.2.1	Excavation des parois du canal / Excavation of the walls of the canal	lot / lump sum	1		
1.2.2	Démolition et disposition du siphon existant / Demolition and disposal of the existing syphon	lot / lump sum	1		
1.2.3	Achat du siphon no 1 ( 4m de largeur par 1.3 m de hauteur) incluant murs de tête, murs d'ailes et parafouilles / Purchase of syphon no.1 (4m wide by 1.3m high) including head walls, wing walls and cut-off walls	lot / lump sum	1		
1.2.4	Installation du siphon 1 (incluant assise) / Installation of syphon 1 (including seat)	lot / lump sum	1		
1.2.5	Enrobage / Coating	m <sup>3</sup>	350		
1.2.6	Étanchéisation supplémentaire du siphon / Additional sealing of the syphon	m <sup>2</sup>	500		
1.2.7	Empierrement de protection / Riprap protection	m <sup>2</sup>	400		
1.2.8	Remise en état finale du fond du canal/ Final restoration of the bottom of the canal	m <sup>2</sup>	60		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
1.2.9	Reconstruction des parois de canal (incluant empiérement des pentes du canal, piste cyclable, sentier, clôture, etc....) / Reconstruction of the canal walls (including spanning the slopes of the canal, cycle path, path, fence, etc.)	lot / lump sum	1		
1.2.10	Fourniture et installation du muret de soutènement / Supply and installation of the retaining wall.	m <sup>2</sup>	58.5		
1.2.11	Reprofilage du ruisseau Simard en aval du siphon 1 / Reprofiling of Simard stream downstream of syphon 1	m	75		
1.2.12	Reconstruction des ponceaux en aval du siphon 1 par conduite rectangulaire (3m de large x 1.74m de hauteur) / Reconstruction of culverts downstream of syphon 1 by rectangular pipe (3m wide x 1.74m high)	m	10		
1.2.13	Réfection de la cour des ateliers / Repair of the workshop courtyard	lot / lump sum	1		
<b>1.3 TRAVAUX DE RÉFECTION FINAUX SUIVANT LE DÉGEL / FINAL REPAIR OF THE WORKSHOP COURTYARD</b>					
1.3.1	Réfection des surfaces terre végétale et ensemencement / Rehabilitation of topsoil surfaces and seeding	m <sup>2</sup>	4500		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 2 - RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 1 SCHEDULE 2 - REHABILITATION OF SPILLWAY 1</b>					
<b>2.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
2.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation / General expenses, mobilization, demobilization, traffic management, taking videos of the inventory and signagesignaling	lot / lump sum	1		
2.1.2	Protection de l'environnement / Environmental procedures	lot / lump sum	1		
2.1.3	Conditions hivernales / Winter conditions				
2.1.3.1	Abris temporaire pour travaux de bétonnage / Temporary Shelter for Concrete	m.Lin	22		
2.1.3.2	Isolant (RSI 0,40 par couche) / Insulation (RSI 0,40 per layer)	m <sup>2</sup>	59		
2.1.3.3	Chauffage des constituants du béton / Heating of Concrete Components	m <sup>3</sup>	16		
<b>2.2 TRAVAUX DE STRUCTURE POUR LA RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 1 / STRUCTURAL WORKS FOR THE REHABILITATION OF SPILLWAY 1</b>					
2.2.1	Reconstruction du fond et du mur de tête / Reconstruction of the bottom and head wall				
2.2.1.1	Démolition / Demolition	m <sup>3</sup>	5		
2.2.1.2	Matériaux emprunt, MG-20 / borrowing materials, MG-20	tonne / ton	13		
2.2.1.3	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	m <sup>3</sup>	9		
2.2.1.4	Treillis métallique galvanisé 102X102-MW18.7 / galvanized wire mesh 102X102-MW18.7	m <sup>2</sup>	7		
2.2.1.5	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	275		
2.2.1.6	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	14		
2.2.1.7	Coffrage en contact avec le béton coulé en place / Formwork in contact with cast concrete	m <sup>2</sup>	22		
2.2.1.8	Matériaux emprunt, CG-14 / borrowing materials, CG-14	tonne / ton	3		
2.2.2	Remplacer la grille anti-débris / Replace the debris grid	unité / unit	2		
2.2.3	Réparation type 2 / Repair type 2				

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
2.2.3.1	Démolition du béton / Concrete demolition	m <sup>2</sup>	22		
2.2.3.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	253		
2.2.3.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	77		
2.2.3.4	Coffrage en contact avec le béton coulé en place / Formwork in contact with cast concrete	m <sup>2</sup>	22		
2.2.3.5	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	m <sup>3</sup>	4		
2.2.4	Réparation type 1 / Repair type 1				
2.2.4.1	Réparation type 1 avec coffrage / Repair type 1 with formwork	m <sup>2</sup>	15		
2.2.4.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	173		
2.2.4.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	42		
2.2.5	Remplacer les madriers / Replace the planks	unité / unit	2		
2.2.6	Excavation et mise en réserve / Excavations and stockpiling	m <sup>3</sup>	39		
2.2.7	Remplacer les garde-corps / replace the guardrails	m	8		
<b>2.3 TRAVAUX DE RÉFECTION FINAUX SUIVANT LE DÉGEL / FINAL REPAIR WORK FOLLOWING THE THAW</b>					
2.3.1	Terre végétale / Top soil	m <sup>2</sup>	30		
2.3.2	Engazonnement par plaques / Sodding with Turf Grass	m <sup>2</sup>	30		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 3 - RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 2 SCHEDULE 3 - REHABILITATION OF SPILLWAY 2</b>					
<b>3.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
3.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation / General expenses, mobilization, demobilization, traffic management, taking videos of the inventory and signagesignaling	lot / lump sum	1		
3.1.2	Protection de l'environnement / Environmental procedures	lot / lump sum	1		
3.1.3	Conditions hivernales / Winter conditions				
3.1.3.1	Abris temporaire pour travaux de bétonnage / Temporary Shelter for Concrete	m.Lin	22		
3.1.3.2	Isolant (RSI 0,40 par couche) / Insulation (RSI 0,40 per layer)	m <sup>2</sup>	40		
3.1.3.3	Chauffage des constituants du béton / Heating of Concrete Components	m <sup>3</sup>	8		
<b>3.2 TRAVAUX DE STRUCTURE POUR LA RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 2 / STRUCTURAL WORKS FOR THE REHABILITATION OF SPILLWAY 1</b>					
3.2.1	Remplacer les madriers / Replace the planks	unité / unit	2		
3.2.2	Réparation type 2 / Repair type 2				
3.2.2.1	Démolition du béton / Concrete demolition	m <sup>2</sup>	22		
3.2.2.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	241		
3.2.2.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	77		
3.2.2.4	Coffrage en contact avec le béton coulé en place / Formwork in contact with cast concrete	m <sup>2</sup>	22		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
3.2.2.5	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	m <sup>3</sup>	4		
3.2.3	Réparation type 1 / Repair type 1				
3.2.3.1	Réparation type 1 avec coffrage / Repair type 1 with formwork	m <sup>2</sup>	16		
3.2.3.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	176		
3.2.3.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	47		
3.2.4	Réparer la fissure / Crack repair				
3.2.4.1	Démolition du béton / Concrete demolition	m <sup>3</sup>	1		
3.2.4.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	10		
3.2.4.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	8		
3.2.4.4	Coffrage en contact avec le béton coulé en place / Formwork in contact with cast concrete	m <sup>2</sup>	2		
3.2.4.5	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	m <sup>3</sup>	1		
3.2.5	Ajouter des garde-corps / add guardrails	m	8		
3.2.6	Excavation et mise en réserve / Excavations and stockpiling	m <sup>3</sup>	2		
<b>3.3 TRAVAUX DE RÉFECTION FINAUX SUIVANT LE DÉGEL / FINAL REPAIR WORK FOLLOWING THE THAW</b>					
3.3.1	Terre végétale / Top soil	m <sup>2</sup>	30		
3.3.2	Engazonnement par plaques / Sodding with Turf Grass	m <sup>2</sup>	30		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable taxe (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable taxe (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 4 - RECONSTRUCTION DU FOSSÉ DES ATELIERS SCHEDULE 4 - RECONSTRUCTION OF THE WORKSHOP DITCH</b>					
<b>4.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
4.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation/ General expenses, mobilization, demobilization, traffic maintenance, taking videos of the inventory and signaling	lot / lump sum	1		
4.1.2	Conditions hivernales / Winter conditions.	lot / lump sum	1		
4.1.3	Enlèvement et disposition de phragmites / Removal and disposal of phragmites	m <sup>2</sup>	75		
<b>4.2 RÉFECTION DU FOSSÉ DES ATELIERS / REHABILITATION OF THE WORKSHOP DITCH</b>					
4.2.1	Clôture à maille de chaîne / Chain link fence	m	55		
4.2.2	Reprofilage du fossé des ateliers / Reprofiling of the workshop's ditch	m	65		
4.2.3	Coupe d'arbres / Cutting trees	unité / unit	6		
4.2.4	Empierrement aux extrémités du mur / Rock at the ends of the wall	m <sup>2</sup>	10		
4.2.5	Excavation et disposition des matériaux du fond du fossé / Excavation and disposal of materials from the bottom of the ditch	m <sup>3</sup>	38		
4.2.6	Ensemencement indigène / Native seeding	m <sup>2</sup>	60		
4.2.7	Fourniture et installation du muret de soutènement / Supply and installation of the retaining wall.	m <sup>2</sup>	85		
<b>4.3 TRAVAUX DE RÉFECTION FINAUX SUIVANT LE DÉGEL / FINAL REPAIR WORK FOLLOWING THE THAW</b>					
4.3.1	Réfection des surfaces terre végétale et ensemencement / Rehabilitation of topsoil surfaces and seeding	m <sup>2</sup>	200		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 5 - RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 3 SCHEDULE 5 - REHABILITATION OF SPILLWAY 3</b>					
<b>5.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
5.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation / General expenses, mobilisation, demobilization, traffic management, taking videos of the inventory and signage signaling	lot / lump sum	1		
5.1.2	Protection de l'environnement / Environmental procedures	lot / lump sum	1		
5.1.3	Conditions hivernales / Winter conditions				
5.1.3.1	Abris temporaire pour travaux de bétonnage / Temporary Shelter for Concrete	m.Lin	55		
5.1.3.2	Isolant (RSI 0,40 par couche) / Insulation (RSI 0,40 per layer)	m <sup>2</sup>	93		
5.1.3.3	Chauffage des constituants du béton / Heating of Concrete Components	m <sup>3</sup>	10		
<b>5.2 TRAVAUX DE STRUCTURE POUR LA RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 3 / STRUCTURAL WORKS FOR THE REHABILITATION OF SPILLWAY 3</b>					
5.2.1	Réparation type 1 / Repair type 1				
5.2.1.1	Réparation type 1 avec coffrage / Repair type 1 with formwork	m <sup>2</sup>	54		
5.2.1.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	622		
5.2.1.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	158		
5.2.2	Réparation type 2 / Repair type 2				
5.2.2.1	Démolition du béton / Concrete demolition	m <sup>2</sup>	32		
5.2.2.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	327		
5.2.2.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	98		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable taxe (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable taxe (s) (EQ x UP)
5.2.2.4	Coffrage en contact avec le béton coulé en place / Formwork in contact with cast concrete	m <sup>2</sup>	32		
5.2.2.5	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	m <sup>3</sup>	5		
5.2.3	Réparation type 3 / Repair type 3				
5.2.3.1	Réparation type 3 avec coffrage / Repair type 3 with formwork	m <sup>2</sup>	7		
5.2.3.2	Armature galvanisée / Reinforcing Galvanized Steel	kg	22		
5.2.3.3	Ancrages chimiques (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	unité / unit	45		
5.2.4	Injecter les fissures / Crack injection				
5.2.4.1	Mobilisation/démobilisation (injection de fissures) / Mobilization/demobilization (crack injection)	unité / unit	1		
5.2.4.2	Injection de fissure / Crack injection	m	21		
5.2.5	Démolir le pilier restant dans l'ancienne centrale / Demolish the remaining pillar of the old power plant	unité / unit	1		
5.2.6	Consolider l'érosion avec des sacs sable-ciment dans le bas du mur de l'ancienne centrale / Consolidate erosion with cement-sand bags at the bottom of the wall of the old power plant.	unité	70		
<b>5.3 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ POUR LA RÉHABILITAION DU DÉVERSOIR 3 / 5.3ELECTRICITY WORKS FOR THE REHABILITATION OF THE SPILLWAY 3</b>					
5.3.1	Armoire extérieure CEMA 3R et composants / CEMA 3R exterior cabinet and components	lot / lump sum	1		
5.3.2	Mât de branchement / Branch mast	lot / lump sum	1		
5.3.3	Mise à la terre / Grounding	lot / lump sum	1		
5.3.4	Remplacement du circuit d'alimentation / Replacement of the control panel power system feeder circuit	lot / lump sum	1		
5.3.5	Luminaire / Lighting fixture	unité / unit	1		
5.3.6	Poteau de bois / service pole	unité / unit	1		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P201-20-0035/A

Amd. No. - N° de la modif.  
000

Buyer - l'acheteur  
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
CCHM-896

File Name - Nom du dossier  
Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du  
Canal-de-Chambly, QC.

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable taxe (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable taxe (s) (EQ x UP)
5.3.7	Démolition	lot / lump sum	1		
<b>5.4 TRAVAUX DE RÉFECTION FINAUX SUIVANT LE DÉGEL / FINAL REPAIR WORK FOLLOWING THE THAW</b>					
5.4.1	Terre végétale / Top soil	m <sup>2</sup>	80		
5.4.2	Engazonnement par plaques / Sodding with Turf Grass	m <sup>2</sup>	80		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable taxe (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable taxe (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 6 - RÉHABILITATION DU SIPHON 2 SCHEDULE 6- REHABILITATION OF THE SIPHON 2</b>					
<b>6.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
6.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation / General expenses, mobilization, demobilization, traffic maintenance, taking videos of the inventory and signaling	lot / lump sum	1		
6.1.2	Conditions hivernales / Winter conditions.	lot / lump sum	1		
<b>6.2 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SIPHON 2 / SYPHON 2 REHABILITATION WORK</b>					
6.2.1	Nouvelle structure de béton / New concrete structure	lot / lump sum	1		
6.2.2	Ponceau de 450mm de diamètre incluant la grille à la sortie / 450mm diameter culvert including grid at outlet	lot / lump sum	1		
6.2.3	Pompage durant les travaux / Pumping during the works	lot / lump sum	1		
6.2.4	Nettoyage du fossé en aval du siphon / Cleaning the ditch downstream of the siphon	m	190		

ÉLÉMENT / ITEM	DÉSCRIPTION / DESCRIPTION	UNITÉ / UNIT	QUANTITÉ ESTIMÉE (QE) / ESTIMATED QUANTITY (EQ)	PRIX UNITAIRE (PU) excluant taxe (s) applicables / UNIT PRICE (UP) excluding applicable tax (s)	PRIX CALCULÉ (QE x PU) excluant taxes (s) applicables / EXTENDED AMOUNT excluding applicable tax (s) (EQ x UP)
<b>TABLEAU 7 - RÉHABILITATION DU SIPHON 3 SCHEDULE 7 - REHABILITATION OF THE SIPHON 3</b>					
<b>7.1 PRÉPARATION, SÉCURISATION DES LIEUX ET FRAIS FIXES GÉNÉRAUX / PREPARATION, SECURING OF PREMISES AND GENERAL FIXED EXPENSES</b>					
7.1.1	Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation, prise de vidéos de l'état des lieux et signalisation / General expenses, mobilization, demobilization, traffic maintenance, taking videos of the inventory and signaling	lot / lump sum	1		
7.1.2	Conditions hivernales / Winter conditions	lot / lump sum	1		
<b>7.2 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SIPHON 3 / SYPHON 3 REHABILITATION WORK</b>					
7.2.1	Gainage structural du ponceau du siphon 3 incluant préparation des surfaces et nettoyage / Structural lining of the siphon 3 culvert including surface preparation and cleaning	m	46		
7.2.2	Pompage durant les travaux / Pumping during the works	lot / lump sum	1		
7.3.3	Inspection télévisée et rapport / TV inspection and report	lot / lump sum	1		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P201-20-0035/A

Amd. No. - N° de la modif.  
000

Buyer - l'acheteur  
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
CCHM-896

File Name - Nom du dossier  
Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du  
Canal-de-Chambly, QC.

<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 1 - RECONSTRUCTION COMPLÈTE DES OUVRAGES DE DRAINAGE - SECTEUR SIPHON 1</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 1 - COMPLETE RECONSTRUCTION OF DRAINAGE STRUCTURES - SYPHON 1 SECTOR</b>	
<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 2 - RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 1</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 2 - REHABILITATION OF SPILLWAY 1</b>	\$
<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 3 - RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 2</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 3 - REHABILITATION OF SPILLWAY 2</b>	\$
<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 4 - RECONSTRUCTION DU FOSSÉ DES ATELIERS</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 4 - RECONSTRUCTION OF THE WORKSHOP DITCH</b>	\$
<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 5 - RÉHABILITATION DU DÉVERSOIR 3</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 5 REHABILITATION OF SPILLWAY 3</b>	\$
<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 6 - RÉHABILITATION DU SIPHON 2</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 6 - REHABILITATION OF THE SIPHON</b>	\$
<b>SOUS-TOTAL TABLEAU 7 - RÉHABILITATION DU SIPHON 3 /</b> <b>SUBTOTAL SCHEDULE 7 - REHABILITATION OF THE SIPHON 3</b>	\$
<b>TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)</b> Excluant les taxes applicable(s) <b>TOTAL EXTENDED AMOUNT (TEA)</b> Excluding applicable tax(e)s	\$

<b>MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (TPC)</b> Excluant les taxes applicable(s) <b>TOTAL BID AMOUNT (TEA)</b> Excluding applicable tax(e)s	
--	--



Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P201-20-0035/A

Amd. No. - N° de la modif.  
000

Buyer - l'acheteur  
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
CCHM-896

File Name - Nom du dossier  
Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du Canal-de-Chambly, QC.

## ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)



Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Public Works and  
Government Services  
Canada

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

Description et emplacement des travaux Réfection d'infrastructures de drainage, siphons et déversoirs 1@3 et le fossé des ateliers – LHN du Canal-de-Chambly, QC..	N° de contrat. 5P201-20-0035
	N° de projet CCH-M896

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
Assuré additionnel <b>Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat</b>				

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
<b>Responsabilité civile des entreprises</b> <b>Responsabilité complémentaire/exc édentaire.</b>				\$	\$	\$
				\$	\$	\$
<b>Assurance des chantiers / Risques d'installation</b>				\$		

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) l'assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

### Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

### Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

### Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (<https://achatsetventes.qc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2>).

## ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

### Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

*Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.*

**Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.**

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Description générale des travaux à exécuter

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_